

# COMMUNE DE MAYNAL JURA

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022 A 20 HEURES SEANCE ORDINAIRE

**DATE DE CONVOCATION : 19/09/2022 - DATE D’AFFICHAGE : 29/09/2022**

**Membres présents** : Christian BUCHOT, René ROUTHIER, Sylvain LÉONARD, Jacques MOREY, Patrick COMPAGNON, Dominique GUICHON, Laurent MICHEL, Isabelle DEVAL,

**Absentes excusées** : Josette COMTET, Gaëlle BERNIER,

**Secrétaire de séance** : Isabelle DEVAL,

### ***APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 08/06/2022***

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des présents, approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 08/06/2022.

### ***AFFOUAGE 2022/2023***

L’affouage 2022/2023 est délivré sur la parcelle 30 (en partie) Côte de Chanaud. Les personnes intéressées peuvent s’inscrire en mairie jusqu’au 31/10/2022.

### ***COMPTE-RENDU DU DIAGNOSTIC CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FETES***

Le Maire fait part du compte-rendu du bureau d’études Conseil Energie Thermiques concernant le chauffage de la salle des fêtes. Deux solutions possibles sont avancées en remplacement de la chaudière fioul :

- Installation d’une pompe à chaleur : travaux estimés à environ 37 000 € HT
- Installation d’une chaudière bois à granules : travaux estimés à environ 35 000 €HT

Le Conseil Municipal souhaite approfondir les études et décidera ultérieurement.

### ***CLOTURE REGIE DE L’EGLISE (ANIMATIONS)***

Il y a plusieurs années, une régie a été mise en place afin d’organiser des concerts au sein de l’église. Cette régie étant inactive depuis un certain temps, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité des présents décide de supprimer cette dernière.

### ***→ NOUVEAUX TARIFS SALLE DES FETES AVEC MENAGE EN OPTION***

Suite à de nombreuses demandes lors des locations de la salle des fêtes, de nouveaux tarifs comprenant le ménage en option sont définis à compter du 01/01/2023.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l’unanimité des présents,**

**FIXE** les tarifs de location de la salle des fêtes et du dortoir à compter du 01/01/2023 comme suit :

	<b>HABITANTS DE MAYNAL</b>	<b>PERSONNES EXTERIEURES</b>
Salle avec cuisine Réunion familiale ou autres 1 journée	240 €	310 €
Salle avec cuisine Réunion familiale ou autres 2 journées	310 €	360 €
Salle avec cuisine Manifestation d'1/2 journée	140 €	200 €
Chambres (été) avec sanitaires	340 €	400 €
Chambres (hiver) avec sanitaires	390 €	450 €

**Ménage en option** : 50 € supplémentaires pour le ménage de la salle uniquement  
100 € supplémentaires pour le ménage de la salle et du dortoir

### **THEATRE**

- Participation chauffage lors des répétitions : 15 € par répétition
- 1 week-end avec chauffage : gratuit
- 1 week-end : tarif local

### **ASSOCIATIONS :**

- 30 € la séance (sans chauffage),
- 40 € la séance (avec chauffage),
- 30 € la séance si location toute l'année (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin).

### **→ AFFAIRES DIVERSES**

- Le 5 juillet dernier a été mis en place un syndicat de rivière compétent en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations : l'EPAGE Seille et Affluents. Un référent communal doit être nommé afin de créer un lien de proximité et d'information pour la mise en place des projets. Mme DEVAL Isabelle a été nommée référente.

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- Du planning prévisionnel des travaux d'enfouissement de réseaux réalisés par le SIDEC Rue de la Fontaine Ronde et Rue du Colonel Oudet de octobre 2022 à mai 2023,
- Des courriers de remerciements de l'Amicale des donneurs de sang et du Centre Léon Bérard concernant les subventions versées par la commune.

**Le Maire,  
Christian BUCHOT**

**La Secrétaire de séance,  
Isabelle DEVAL**




# **COMMUNE DE MAYNAL – 39190-**

## **Liste des délibérations de la séance du Conseil Municipal du 27 Septembre 2022**

**1/ Clôture régie de l'église (animations) :**

**Approuvé à l'unanimité des présents.**

**2/ Nouveaux tarifs salle des fêtes avec ménage en option :**

**Approuvé à l'unanimité des présents.**

DEPARTEMENT DU JURA		EXTRAIT	
ARRONDISSEMENT : Lons le Saunier		du Registre des Délibérations du Conseil Municipal	
CANTON : Saint-Amour		<u>Séance du : 27 septembre 2022</u>	
Commune de MAYNAL		Étaient présents :	
OBJET : Clôture de la régie de l'église		BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MOREY Jacques, GUICHON Dominique, DEVAL Isabelle, MICHEL Laurent, COMPAGNON Patrick, LEONARD Sylvain,	
Date de convocation : 19/09/2022	Nombre de Conseillers	en Exercice	10
Date d'affichage : 29/09/2022		Présents	08
N°		Votants	08
		Absentées excusées : COMTET Josette, BERNIER Gaëlle,	
		Secrétaire de séance : DEVAL Isabelle,	

**VU** le décret n°2008-227 du 05/03/2008 abrogeant et remplaçant le décret 66-850 du 15/11/1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaires des régisseurs,

**VU** le décret n°2012-1246 du 07/11/2012 relatif à la gestion comptable et budgétaire publique et notamment l'article 22,

**VU** les articles R.1617-1 à 1617-18 du CGCT relatifs à la création des régies de recette, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux,

**VU** l'instruction ministérielle codificatrice n°06-031-A-B-M du 21/04/2006 relative aux régies d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,

**VU** la création d'une régie « église » service animation,

**CONSIDERANT** que cette régie est inactive depuis plusieurs années,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents :**

- **APPROUVE** la suppression de cette régie « église » service animation au 31/12/2022
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Le Maire,  
Christian BUCHOT**



Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

ID : 039-213903206-20220927-2022\_019-DE



DEPARTEMENT DU JURA		EXTRAIT	
ARRONDISSEMENT : Lons le Saunier		du Registre des Délibérations du Conseil Municipal	
CANTON : Saint-Amour		<u>Séance du : 27 septembre 2022</u>	
Commune de MAYNAL			
<b>OBJET : Tarifs location salle des fêtes + dortoir à compter du 01/01/2023</b>			
Date de convocation : 19/09/2022	Nombre de Conseillers	Étaient présents :	
Date d'affichage : 29/09/2022	en Exercice <input type="text" value="10"/>	BUCHOT Christian, ROUTHIER René, MOREY Jacques, GUICHON Dominique, DEVAL Isabelle, MICHEL Laurent, COMPAGNON Patrick, LEONARD Sylvain,	
N°	Présents <input type="text" value="08"/>	Absentes excusées : COMTET Josette, BERNIER Gaëlle,	
	Votants <input type="text" value="08"/>	Secrétaire de séance : DEVAL Isabelle	

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,**

**FIXE** les tarifs de location de la salle des fêtes et du dortoir à compter du 01/01/2023 comme suit :

	HABITANTS DE MAYNAL	PERSONNES EXTERIEURES
Salle avec cuisine Réunion familiale ou autres 1 journée	240 €	310 €
Salle avec cuisine Réunion familiale ou autres 2 journées	310 €	360 €
Salle avec cuisine Manifestation d'1/2 journée	140 €	200 €
Chambres (été) avec sanitaires	340 €	400 €
Chambres (hiver) avec sanitaires	390 €	450 €

**Ménage en option** : 50 € supplémentaires pour le ménage de la salle uniquement  
100 € supplémentaires pour le ménage de la salle et du dortoir

#### **THEATRE**

- Participation chauffage lors des répétitions : 15 € par répétition
- 1 week-end avec chauffage : gratuit
- 1 week-end : tarif local

#### **ASSOCIATIONS :**

- 30 € la séance (sans chauffage),
- 40 € la séance (avec chauffage),
- 30 € la séance si location toute l'année (du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin).

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**Le Maire,  
Christian BUCHOT**